

Fransylva Puy de Dôme apporte des réponses à ses adhérents Face à la complexité juridique et fiscale liée à la forêt

Nicolas Rondeau, spécialiste juridique, invité d'honneur à l'Assemblée Générale de Fransylva Puy de Dôme.

A l'occasion de son assemblée générale annuelle le 12 mai à Celles sur Durolle 63250, Fransylva Puy de Dôme invite Nicolas Rondeau, spécialiste juridique de Fransylva au niveau national, pour qu'il puisse donner des conseils juridiques et fiscaux aux propriétaires forestiers lors d'une séquence de questions/réponses. Gérer une forêt, ça ne s'improvise pas ! Fransylva Puy de Dôme apporte des réponses à ses adhérents pour les aider à y voir plus clair.

Toutes les questions sont permises !

C'est autour de Nicolas Rondeau que les forestiers privés se rassembleront pour poser leurs questions concernant les réglementations juridiques et fiscales qui encadrent leur forêt. Ce spécialiste juridique prendra alors la parole pour répondre à tous les problèmes fiscaux et juridiques auxquels les propriétaires forestiers sont confrontés quotidiennement. Je n'ai pas de chemin qui mène à ma parcelle pour l'exploiter, comment je fais ? Des arbres sont tombés dans ma forêt, qui est responsable ?

Sortir de l'impasse des routes forestières

Parmi les grands enjeux évoqués, il y aura les thèmes de l'exploitation, de la responsabilité et aussi la question prioritaire qui inquiète les forestiers : l'absence de routes forestières. Autrefois les chemins menant aux parcelles servaient pour la traction animale, mais les machines forestières ne peuvent plus les emprunter. Alors comment sortir le bois de nos forêts ?

Donner la parole aux forestiers privés

L'Assemblée générale du syndicat Fransylva Puy de Dôme est toujours un moment fort pour rassembler le maximum de forestiers privés. Faire le bilan de l'année et le point sur les aides financières et fiscales accordées par le département et l'Etat : de nombreux thèmes seront abordés lors de cette journée. Mais c'est aussi l'occasion de choisir un thème mobilisateur pour les forestiers. Cette année, c'est la question juridique et fiscale de la forêt privée qui est mise à l'honneur. Les forestiers privés, en quête de conseils pour gérer leur forêt, pourront alors s'y rendre !

Point presse à Celles-sur-Durolle le 12 mai de 11h à 11h30 pour rencontrer Pierre Faucher, président de Fransylva Puy de Dôme, qui expliquera le rôle du syndicat. Rdv à la Salle des Fêtes Jean Jaurès.

A propos

Fransylva Puy de Dôme, représente les sylviculteurs auprès élus, de la filière forêt bois et des professionnels impliqués dans la filière forestière. Elle informe les propriétaires forestiers sur les questions politiques, juridiques, environnementales et économiques. Elle leurs donne ainsi les moyens de gérer leur forêt en acteurs économiques responsables avec sérénité et les incite à s'engager dans une gestion durable de leur forêt.